

Goéland marin, *Larus marinus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Laridés

Description de l'espèce

Le Goéland marin est le plus grand du groupe des « grands goélands à tête blanche ». Il s'agit d'une espèce monotypique. Le manteau et les ailes de l'adulte sont noir uniforme et le reste du corps blanc. L'extrémité des rémyges primaires présente des taches blanches. Les pattes sont roses et le bec très fort, jaune avec une tache rouge caractéristique à l'extrémité de la mandibule inférieure. En période hivernale, la tête et le cou présentent quelques stries sombres. Le plumage des juvéniles est entièrement brun parsemé de mouchetures plus foncées, avec des variations de teintes selon les parties du corps, la tête étant nettement plus claire que chez les jeunes des autres espèces voisines de goélands. Le plumage définitif est acquis progressivement durant les quatre premières années [9].

L'espèce pratique le vol battu et sa silhouette massive donne l'impression d'un vol lourd. Les cris sont variés, puissants et très rauques (JCR, CD2/pl.76).

Longueur totale du corps : 64 à 78 cm. Poids : 1500 à 1700 g (1140-2150 g). Les mâles sont plus grands et plus lourds que les femelles.

Difficultés d'identification (similitudes)

La silhouette de l'espèce est plus forte et trapue que celles des autres goélands de nos régions. Mais ce sont surtout les jeunes individus qui peuvent prêter à confusion. Ceux des Goélands argentés (*L. argentatus*) et bruns (*L. fuscus*) se présentent sous un aspect plus sombre avec une coloration moins uniforme. Leur bec apparaît moins puissant.

Répartition géographique

Le Goéland marin occupe une large aire de reproduction de part et d'autre de l'Atlantique Nord. Sur la rive occidentale, il niche sur les côtes des Etats-Unis, du Canada et du Groenland. En Europe, vers l'est, l'espèce est présente jusqu'à la péninsule de Kola en Russie [bg7 ; bg30]. La France constitue la limite méridionale de cette aire en Europe. L'espèce niche sur le littoral Manche-Atlantique, de la Seine-Maritime à la Gironde, mais le département du Finistère héberge à lui seul la moitié des effectifs nationaux [bg5].

L'espèce est partiellement migratrice et une tendance à la sédentarité est plus ou moins marquée selon l'origine géographique plus ou moins nordique des individus [bg30 ; bg69]. En hivernage, le Goéland marin se rencontre sur l'ensemble du littoral Manche-Atlantique français, exceptionnellement en Méditerranée, les plus fortes concentrations étant observées du Nord-Pas-de-Calais à la Bretagne.

Biologie

Ecologie

A l'origine, l'habitat privilégié du Goéland marin en période de reproduction est l'îlot marin mais l'espèce a colonisé récemment de nouveaux habitats tels que les falaises ou les milieux urbains [bg5]. Pour s'alimenter, elle exploite de façon préférentielle les eaux côtières mais très rarement le grand large, les côtes rocheuses accidentées, les estuaires, les plages, les étangs et lagunes littorales. Elle ne s'aventure qu'exceptionnellement à l'intérieur des terres.

Comportements

Si le Goéland marin était autrefois considéré comme une espèce à nidification plutôt solitaire, l'accroissement numérique des populations s'est accompagné d'un développement d'une reproduction coloniale [4] et les plus importantes colonies peuvent aujourd'hui compter jusqu'à 500 voire 1 000 couples [bg5 ; bg46]. Il n'est plus rare de noter la présence de ce goéland dans des colonies mixtes, en compagnie des Goélands argentés et bruns.

Sur l'ensemble de l'aire de reproduction, les oiseaux originaires des colonies les plus méridionales sont ceux qui se déplacent le moins [bg19 ; bg30 ; bg69]. Les adultes nicheurs des côtes françaises, comme ceux des îles britanniques, sont en grande majorité sédentaires et stationnent dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de leur lieu de reproduction [bg69]. Les jeunes individus, par contre, se dispersent à de bien plus grandes distances et peuvent atteindre le sud du golfe de Gascogne ou le Portugal. La réoccupation des sites de reproduction intervient dès le début de l'hiver.

Reproduction et dynamique de population

Le nid, généralement volumineux et principalement constitué de végétaux, est construit au sol et souvent en position dominante lorsque le nombre de couples de l'espèce n'est pas très important. La ponte de un à trois œufs a lieu entre la fin avril et la fin mai [8]. L'incubation, assurée par les deux parents, dure quatre semaines. Les jeunes sont

principalement nourris de poissons prédigérés que les parents leur régurgitent. Leur envol s'effectue vers l'âge de six à huit semaines. En cas d'échec, une ponte de remplacement peut être effectuée.

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 4-5 ans. La longévité maximale connue grâce aux données de baguage est de 26 ans [bg60].

Régime alimentaire

Omnivore, le Goéland marin est le plus marin des goélands et il exploite régulièrement les rejets de la pêche [6]. Il est aussi à l'occasion charognard, mais ne fréquente guère les dépôts d'ordures. C'est surtout un redoutable prédateur qui peut s'attaquer aux œufs, poussins, jeunes volants ou adultes de nombreuses espèces d'oiseaux marins ou littoraux (y compris de sa propre espèce) ainsi qu'à divers mammifères (rats, lapins...). Cette prédation, qui est souvent le fait d'individus spécialistes, est parfois massive. Elle peut constituer une réelle menace pour d'autres espèces (Puffin des Anglais, Océanite tempête, autres goélands, Mouette tridactyle, sternes, alcidés, limicoles [2 ; bg5]).

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (Cor. 18.21)

1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

1320 - Prés à *Spartina* (*Spartinion maritima*) (Cor. 15.2)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*) (Cor. 15.3)

1340 *- Prés salés intérieurs (Cor. 15.4)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Directive Oiseaux et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations Nord et Ouest Europe).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Il s'agit principalement de la Réserve naturelle d'Iroise, de la Réserve de Chasse et de Faune sauvage de l'île de Béniguet (archipel de Molène, Finistère) et de la Réserve naturelle des Sept-Iles (Côtes-d'Armor). Les autres colonies protégées sont situées en réserves associatives (Chausey, Saint Marcouf...), définies sur la base d'une convention de gestion entre une association et le propriétaire (généralement une collectivité ou l'État, mais aussi parfois un particulier).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population mondiale est estimée à 170 000-180 000 couples, dont 100 000 à 110 000 en Europe. Là, les effectifs semblent relativement stables dans bon nombre de pays, mais avec parfois quelques tendances à la diminution comme en Grande-Bretagne et en Irlande [bg46].

Le statut de conservation du Goéland marin est considéré comme favorable en Europe et en France [bg2 ; bg53]. Les effectifs français représentent environ 3% de la population européenne.

Depuis la découverte de la reproduction du Goéland marin en Bretagne au début du XXe siècle, l'espèce a connu dans notre pays une expansion démographique et géographique. Jusqu'à la fin des années 1960, elle n'était présente que dans les quatre départements bretons et dans la Manche (325 couples). Après l'installation de l'espèce en Loire-Atlantique dans les années 1970, de nouvelles nidifications ont été constatées dans les années 1980, conduisant quelques couples plutôt isolés à s'implanter vers le sud, jusqu'en Gironde, et vers le nord, jusqu'en Seine-Maritime [bg5]. L'augmentation numérique s'est poursuivie et la population nationale comptait environ 4 110 couples à la fin des années 1990 [bg5].

Quelques années après les Goélands argentés et bruns, le Goéland marin s'est lui aussi adapté au milieu urbain. Une première nidification a été signalée en France à Cherbourg (Manche) en 1984 et dans les années suivantes [1 ; 7]. Une trentaine de villes était déjà colonisée à la fin des années 1990, hébergeant près d'une soixantaine de couples, soit environ 1% de la population française [bg5].

Les effectifs hivernants en France ont été estimés à près de 20 000 individus dans les années 1990 [3 ; bg19]. L'enquête Laridés hivernants 2004 donne un effectif de seulement 11 000 individus dont la moitié environ en Nord-Pas-de-Calais [5].

Menaces potentielles

Aucune menace ne pèse actuellement sur les colonies françaises du Goéland marin.

Propositions de gestion

Aucune mesure particulière de gestion ne s'impose actuellement.

Etudes et recherches à développer

Elles pourraient s'orienter dans deux directions principales.

La dynamique de la population serait à suivre dans un contexte démographique de compétition avec les autres espèces de Goélands (bruns et argentés), variable selon les régions et les habitats de nidification utilisés, naturels ou urbains. Dans ce cadre, les relations interspécifiques (prédation et compétition spatiale) ainsi que l'écologie alimentaire seraient à étudier plus en détail.

Par ailleurs, l'impact de la prédation sur certaines espèces, comme l'Océanite tempête (*Hydrobates pelagicus*) et certains limicoles, comme l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*) ou l'Avocette (*Recurvirostra avosetta*), au statut précaire dans ses lieux de reproduction, serait à préciser de façon urgente.

Bibliographie

1. CADIOU, B. (1997).- La reproduction des goélands en milieu urbain : historique et situation actuelle en France. *Alauda* **65**: 209-227.
2. CADIOU, B. (2002).- *Oiseaux marins nicheurs de Bretagne*. Les Cahiers naturalistes de Bretagne N°4. Conseil Régional de Bretagne. Éditions Biotope, Mèze. 135 p.
3. CREAU, Y. & DUBOIS, P.J. (1997).- Recensement des laridés hivernant en France. Hiver 1996/97. *Ornithos* **4**(4): 174-183.
4. DEBOUT, G. (1997).- Comportement reproducteur du Goéland marin (*Larus marinus*). *Le Cormoran* **10**(1): 18-20.
5. DUBOIS, P.J. & JIGUET, F. (2006).- Résultats du 3ème recensement des Laridés hivernants en France (hiver 2004-2005). *Ornithos* **13**(3): 146-157.
6. GÖTMARK, F. (1984).- Food and foraging in five European *Larus* gulls in the breeding season: a comparative review. *Ornis Fennica* **61**: 9-18.
7. LEFEIVRE, B. (1985).- *Goélands nicheurs urbains de Cherbourg*. GONm, Mémoire de BTS, IUT de Tours. 77 p.
8. LINARD, J.C. & MONNAT, J.Y. (1990).- *Fonctionnement d'une population de goélands marins. Relations avec les populations de Goélands argentés et bruns*. Rapport SEPNEB / SRETIE / MER. 106 p.
9. OLSEN, K.M. & LARSSON, H. (2004).- *Gulls of Europe, Asia and North America*. Christopher Helm, London. 608 p.